

Actualité Grasse

05 11 2007

Le Tignet : les habitants du secteur menacés de coupure de réseaux dès 2008

Les Tignétans pourront ils encore utiliser leur téléphone portable, s'ils sont abonnés de SFR ou d'Orange à partir de la fin 2007? Pas si sûr. Le conseil municipal vient de voter contre le renouvellement de contrat liant la commune aux deux opérateurs. Problème : l'emplacement de leurs antennes, installées en 1997 près de la mairie, donc de l'école. Parents d'élèves pétitionnaires et enseignants demandant vivement, dès 2006, que ces antennes aillent se faire voir ailleurs.



L'antenne la plus proche envoie ses ondes au-dessus de la mairie et de l'école dont les toits sont en contrebas. : Photo J.O.

Les élus avaient tout d'abord opté pour une résiliation totale (en avril 2006, 15 pour, 4 abstentions) puis choisi en novembre 2006 (10 pour, 8 contre) de reconduire provisoirement le premier contrat pour donner aux deux opérateurs la possibilité de trouver, ensemble, un autre site. Puisque, contractuellement, une antenne était encore en place, pour un an.

Mais voilà, les opérateurs sont revenus avec un verdict allant à l'encontre du déplacement. Trois sites ont bien été trouvés mais chacun présente, selon Orange et SFR, des inconvénients majeurs. Le Castellaras sud, près de la voie Romaine (et d'un bâtiment classé) demanderait des autorisations très longues à obtenir et ne ferait qu'une desserte partielle. Tout comme celui de Faisse Longue, à côté du centre commercial du Val qui laisserait l'Istre (donc l'école, la mairie, les pompiers) en zone d'ombre. Et celui du sommet du Flaquier, site protégé boisé classé inadapté.

Une solution d'attente était bien proposée par le maire René Debruyne : regrouper les émissions au départ d'une seule antenne, la plus éloignée de l'école, avec réorientation des réseaux et campagne de mesures rendue publique. Mais la majorité du conseil n'a pas suivi cette voie et a donc refusé les prolongations. Cela signifie-t-il réellement que 1500 à 2000 abonnés tignétans risquent de se retrouver sans tonalité sur le Tignet dès janvier?

Cela se pourrait bien car chez Orange comme chez SFR, la réaction est simple : pas de contrat, pas d'antenne, on coupe !

Les réactions n'ont pas manqué en conseil municipal. «Cela s'assimile à une forme de chantage» pour les uns. «On doit appliquer le principe de précaution» pour les autres.

Une solution «miracle» sortira-t-elle du chapeau des opérateurs d'ici là? A voir...

Olivero Joelle
Nice Matin

Next-up : Zone Blanche = Zone Santé.

Vidéo reportage France 3 :

["On va essayer de comprendre, Sabine, Jugements et Zones Blanches "](#)